

## PROGRAMME DE FORMATION EQUIPIER PREMIERE INTERVENTION (EPI)

### 1. OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✓ Etre capable de donner l'alerte rapidement
- ✓ Utiliser les moyens de première intervention pour faire face à un feu
- ✓ Connaissance du signal d'alarme, des cheminements et de la conduite à tenir pour mener à bien une évacuation
- ✓ Désignation du personnel, connaissance de leurs missions, des techniques et consignes de sécurité

### 2. ORGANISATION DE LA FORMATION

#### Encadrants

- . Le responsable de l'organisme de formation **JLV Formation**, Mr VARNEROT Jean-louis.
- . Un formateur prestataire habilité par l'organisme de formation **JLV Formation**.

#### Pré requis

- Être âgé de 18 ans,
- Maîtriser la langue française,
- Posséder une aptitude médicale (sous la responsabilité de l'employeur)

#### Public concerné

- Personnels de l'entreprise désignés par l'employeur, pour qu'ils sachent intervenir immédiatement sur un départ de feu avec les moyens mis à leur disposition pour l'éteindre ainsi que de procéder à l'évacuation des locaux
- Niveau : aucun.

#### Organisation

- . Un face à face pédagogique de 15 mn par journée de formation avec les stagiaires.

#### Durée

- Une demi-journée journée (3,5 heures).

#### Evaluation des acquis

- QCM individuel et évaluation du savoir- faire (pratique)

## 3. PROGRAMME DE LA FORMATION

### MODULE INCENDIE

#### Formation théorique

- Missions de l'E.P.I
- La réglementation
- Conséquences et causes d'un incendie
- Le triangle du feu
- L'alerte et l'alarme

- Les modes de propagation du feu
- Les classes de feu
- Les différents types d'extincteurs et leurs rôles
- L'effet des produits extincteurs sur un feu
- Les règles de sécurité sur les extincteurs
- Distance d'attaque du feu
- L'évacuation

**Partie Pratique**

- Apprentissage de l'extinction de divers types de feux par une mise en situation (Bac à gaz)

**MODULE EVACUATION**

**Formation théorique**

- Techniques d'évacuation par rapport aux bâtiments
- La définition et missions d'un guide, d'un serre-file et du chargé de sécurité
- Les fumées et l'homme
- Les consignes de sécurité
- Les obligations de l'employeur

**Partie Pratique**

- Le plan d'évacuation (rédaction, affichage, mise à jour)
- Reconnaissance des cheminements
- Les points de rassemblement
- Visite des locaux et mise en situation d'évacuation

**4. MOYENS PEDAGOGIQUES MIS EN OEUVRE**

**Pour la formation théorique :**

- Une salle de cours avec table et chaises
- Un vidéo projecteur et un écran
- Cours sous forme de vidéo projection

**Pour la formation pratique :**

- Extincteurs
- Bac à feu

**5. VALIDATION**

**Validation de la formation :**

- Délivrance d'une attestation.